L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73, NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 11 JUIN 1869. 42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 11 JUIN.

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.
EDITION BI-HEBDOMADAIRE.
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $5; Par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertion ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

TARIF D'ANNONCES.

	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	12 mois
Un carré	$12 net.	$22 net.	$30 net	$50 net	$75 net
Deux "	22 "	34 "	50 "	90 "	125 "
Trois "	30 "	50 "	70 "	110 "	175 "
Quatre "	38 "	67 "	90 "	140 "	225 "
Cinq "	46 "	80 "	105 "	170 "	275 "
Six "	54 "	93 "	120 "	200 "	325 "
Sept "	60 "	105 "	135 "	230 "	375 "
Huit "	65 "	115 "	150 "	260 "	425 "
Neuf "	70 "	125 "	165 "	290 "	475 "
Dix "	75 "	135 "	180 "	320 "	500 "
Onze "	80 "	145 "	195 "	350 "	540 "
Douze "	85 "	155 "	210 "	380 "	580 "
Treize "	90 "	165 "	220 "	410 "	620 "
Quatorze "	95 "	175 "	230 "	430 "	650 "
Quinze "	100 "	185 "	240 "	450 "	700 "
Trente "	175 "	330 "	450 "	750 "	1200 "

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Hoffman, Marks & Co., au No. 36 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et linge etc.

Par Gabriel Beaumont, au No. 60 de la rue de Chartres—bottes, souliers, chapeaux et vêtements.

Par Louis Stern Bros., aux Nos. 35 de la rue des Magasins et 36 de la rue Gravier—600 caisses bottes, souliers et brodequins.

☞ Achetez vos confiseries et cacao chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCUS,
185.........Rue des Remparts.........185

☞ La vente qui devait avoir lieu aujourd'hui, au magasin de Mme SOPHIE SEUWES, est remise à la semaine prochaine. 11 juin—1

Le système de haine à perpétuité.

Les meneurs du parti radical ont tellement la certitude que le Sud libre n'acceptera jamais un de leurs candidats à la présidence, qu'ils s'appliquent, par tous les moyens, à entretenir au Nord les mauvaises passions que la guerre y avait soulevées, contre le Sud, et Grant se prête à toutes ces menées avec une complaisance empressée. Nous avons déjà dit que souvent en conférence avec Butler, il écoutait ses avis avec une déférence particulière. C'est Butler qui veut qu'on continue à traiter la Géorgie comme un pays conquis et qui invente des moyens de terreur pour exterminer le prétendu terreur démocratique de cet Etat et [illegible] qui n'éprouve aucune répugnance aux inventions de Butler. Ce dernier menace de toutes ses foudres congressionnelles le cabinet de Grant et Grant lui-même, si l'on n'a pas égard à ses suggestions. Mais aucun membre du gouvernement ne pense à le contredire, et tous, au contraire, paraissent favoriser les projets et toutes les idées du représentant yankee qui a pris à la Chambre la place de Stevens, et qui l'a fait oublier totalement. Stevens, en effet, n'était qu'une gêne pour Butler qui conçoit en un instant plus de choses que Stevens n'en a conçu en toute sa vie. Stevens était simplement un homme politique que sa haine envers le Sud avait rendu fameux bien plus que son talent et qui, avec cette haine véritablement féroce, jouait un rôle de maniaque bien plus qu'un rôle d'homme supérieur. Butler est un homme politique et un homme d'affaires tout à la fois, ajoutant à la haine de son prédécesseur toutes les ressources d'un esprit fécond et subtil. Aussi n'est-il plus question de Stevens qui a disparu de ce monde comme un de ces hommes ordinaires dont l'absence n'est jamais regrettée. Butler suffit à tout et remplaçant à lui seul la Chambre tout entière, si les membres qui la composent n'étaient tenus, par décorum, à ne pas abdiquer leur personnalité.

Cette conduite de Butler, toujours sur la brèche, est bien plus brillante que celle de Sumner, qui boude et qu'on ne consulte pas. Aussi, Butler est-il devenu l'âme damnée de la politique radicale, et rien ne se fait plus à Washington qu'il ne l'ait approuvé ou conseillé. C'est à Butler qu'on attribue le plan infernal de l'exploitation morale du Nord pour abattre le Sud ou tout au moins pour l'annihiler. Elevé dans le sérail démocratique, il en connaît tous les détours, c'est à dire le fort et le faible, et transfuge depuis longtemps dans les rangs des politiciens yankees, il en est regardé comme le Vidocq. De là le besoin qu'on éprouve de connaître son avis. C'est pour cela qu'on voit du Butler partout. On voit du Butler dans les délibérations du cabinet relatives à la question de "l'Alabama"; on voit du Butler dans les délibérations du cabinet sur les affaires de Cuba; on voit du Butler dans les ventes d'or de Boutwell; on voit du Butler dans les outrages faits aux tombes des soldats confédérés, à Arlington et Alexandria; on voit du Butler dans les trophées de Washington, où les nègres domiciliés du district ont fait disparaître les derniers vestiges de l'esprit conservateur qui caractérisait autrefois les citoyens de la capitale fédérale; on voit du Butler dans cette reconstruction qui ne reconstruit rien et menace toujours le Sud de subversions perfides dans les conditions imposées; enfin on voit encore de Butler dans ce projet de colonne Andersonienne, projet le plus haineux de tous et qui a cause de cela même a grande chance de succès. On pourrait en quelques lignes, l'ordre de moralité auquel ce projet appartient.

Nous disions plus haut que le but des politiciens radicaux est d'entretenir les mauvaises passions contre le Sud, de manière à conserver en tout cas le vote du Nord, celui du Sud étant regardé comme à jamais perdu. Pour atteindre ce but, il faut décourager toute tentative de réconciliation entre les deux sections et si l'on permet entre elles des relations de commerce dont le peuple yankee ne saurait se priver, ne pas laisser établir l'idée que le passé est oublié et qu'il n'y a plus que des frères là où naguères on ne voyait que des ennemis. Cet esprit d'inimitié doit être maintenu à tout prix, sinon dans les faits, du moins dans les âmes, et le projet d'une colonne andersonienne est merveilleusement imaginé dans l'intérêt de la combinaison. Cette colonne serait élevée à la mémoire des prisonniers fédéraux, morts dans les prisons de Libby et d'Anderson, en sorte que le procès terminé à l'égard de Wirz qui paya de sa vie, comme chacun sait, les crimes de la guerre, serait continué à l'égard du Sud par l'édification d'une colonne infamante, une calomnie.

L'affaire des atrocités commises à l'égard des prisonniers détenus à Andersonville est bien connue aujourd'hui. Ils n'y ont pas éprouvé plus de souffrances que les prisonniers confédérés dans les prisons du Nord et ce qui le prouve ce sont les chiffres généraux de la mortalité des prisonniers des deux côtés, chiffres fournis par le département de la guerre Washington. 22,000 soldats fédéraux moururent dans les prisons du Sud pendant la guerre, contre 28,000 soldats confédérés qui succombèrent dans les prisons du Nord. A cela nous devons ajouter les chiffres fort intéressants que voici: Les Fédéraux firent, pendant cette guerre, 220,000 prisonniers et les Confédérés 270,000, et malgré cette différence de 50,000, en faveur des Confédérés, le nombre des prisonniers morts au Sud est de 6000 inférieur au nombre des prisonniers morts dans les prisons du Nord.

Cette récapitulation est plus démonstrative que tous les commentaires du monde. Il en résulte bien évidemment que le Sud, appauvri et affamé, traitait encore mieux ses prisonniers que le Nord ne traitait les siens, le Nord qui, comparativement, nageait dans l'abondance et ne manquait de rien. L'histoire rappellera, d'ailleurs, une chose impossible à cacher, c'est que le gouvernement confédéré fit maintes fois tous ses efforts pour négocier un échange de prisonniers et qu'il échoua toujours devant les calculs sanguinaires du président Lincoln et de son secrétaire de la guerre, Stanton. En conséquence, élever aujourd'hui un monument pour les prisonniers fédéraux morts à Libby et à Anderson, c'est élever un monument à la honte des Etats-Unis, car la cause de la mort des prisonniers reposa sur une fausse donnée, un mensonge, les Etats-Unis seuls étant responsables des atrocités reprochées au Sud à cet égard, atrocités dont le Sud est fort innocent et dont il est exonéré par tous les documents de l'époque.

Une imagination satanique a pu seule concevoir l'idée d'un pareil monument, et révèle bien le génie de la politique yankee qui est d'entretenir la séparation morale des deux sections, afin d'opposer à jamais le vote nombreux du Nord au vote toujours faible du Sud.

Sous un autre rapport, l'idée est absurde. On n'a jamais élevé de monument à des prisonniers. On s'est toujours contenté d'en élever aux soldats morts sur les champs de bataille et c'est la première fois, que nous sachions, qu'on ait destiné un pareil honneur à des soldats terminant leur carrière dans les prisons de l'ennemi. Nous ne voulons pas dire que parmi les prisonniers de guerre, il ne puisse y avoir beaucoup de courage, de patriotisme et de dévouement. Il est des cas où il vaut certainement mieux se rendre en se résignant à la captivité que de résister pour encourir une mort certaine et inutile; mais l'honneur n'est pas précisément là, et le premier objet de la guerre n'est pas de jouer à cache cache ni de se sauver par la prison, mais le premier objet de la guerre est de tuer, au hasard de se faire tuer soi-même. Quand un soldat a compris ainsi son devoir, oh alors, il n'est pas de couronne ou de laurier qu'on ne doive à sa tombe et tous les honneurs lui sont dûs, même celui d'un monument si son pays est en état d'en faire les frais.

Eh bien, ce projet tout infernal et tout baroque qu'il soit, a chance d'être exécuté, et le comité de l'association des prisonniers pendant la guerre, comité qui porte le nombre des prisonniers morts dans le Sud à 35,000 quand il n'est que de 22,000, doit avoir à ce propos une entrevue avec le président Grant. Nous ne doutons pas que ce dernier ne laisse faire. Peut-être même encouragera-t il le comité dans le sein duquel Butler doit avoir déposé quelque venin.

Le monopole de la Compagnie du Crescent.

On ne sait pas encore tous les inconvénients qui résulteront de l'odieuse loi votée dans la dernière session sur les abattoirs. On croit peut-être que le monopole se borne à la tuerie des animaux destinés à l'approvisionnement des marchés de la ville et que cette affaire ne concerne que les bouchers, bien qu'il soit clair que si les bouchers sont tenus à des dépenses additionnelles il faudra nécessairement qu'ils vendent leur viande plus cher. Sous ce rapport donc les consommateurs souffriront comme les bouchers. Mais ce n'est pas tout, le public tout entier sera atteint, et en parlant du public, nous comprenons toutes les populations des trois paroisses, St-Bernard, Orléans et Jefferson. Si les habitants de Greenville et de Carrollton, par exemple, veulent manger de la viande, il faudra que le boucher qui la leur vendra envoie son bœuf ou son mouton jusqu'à l'abattoir au-dessous d'Alger et que là, l'animal soit occis pour que la viande qu'il fournira devienne légale et puisse être consommée sans fraude à Greenville et à Carrollton où le boucher aura la peine de l'emporter. Ainsi, il sera venu avec un animal vivant et il s'en retournera avec une bête morte en laissant une piastre à l'abattoir, si c'est un bœuf, et une demi-piastre si c'est un mouton ou un porc, et en y laissant aussi les viscères et autres parties de l'animal dont jusqu'à présent le boucher faisait son profit. Ces restes appartiennent aujourd'hui à l'abattoir; d'où il appert que ce voyage de 15 milles et la double traversée du fleuve sont à pure perte pour le boucher. A quel prix pourra-t-il désormais vendre sa viande si la loi, mise en vigueur, l'oblige à encourir tous ces frais?

Mais Greenville et Carrollton occupent le centre de la paroisse Jefferson, et il faut faire encore neuf à dix milles pour en atteindre la limite. Kennerville appartient aussi à la paroisse Jefferson et quand un habitant de cet endroit voudra manger un morceau de bœuf, il faudra qu'il fasse comme le boucher un voyage de 40 milles, aller et retour compris, pour avoir le plaisir d'offrir un rôti à sa famille ou à ses amis. Ce qui précède concerne également tous les habitants de la côte, depuis l'extrémité inférieure de la paroisse St-Bernard, jusqu'à l'extrémité supérieure de la paroisse Jefferson sans interruption, et cela, soit qu'ils veuillent se procurer de la viande de boucherie, soit qu'ils veuillent introduire chez eux un mulet, un âne, un cheval pour le travail du labourage ou le transport de leurs produits.

Tout animal vivant, de quelque espèce qu'il soit, nouvellement introduit dans ces paroisses, devra être mis à terre au débarcadère de la Compagnie, et un droit y sera payé par le maître, s'il veut emmener l'animal sur ses terres. A-t-on jamais vu un monopole si monstrueux? Eh bien, une Législature de nègres, conduite par une douzaine de spéculateurs blancs, a voté ce monopole, et le gouverneur n'a pas eu honte de le signer.

Nous avons encore beaucoup de choses à dire. On voit déjà qu'il y a deux monopoles, celui de l'abattage et celui des débarcadères. Mais il y en a un troisième, celui de la vente. Qui empêche à la Compagnie du Crescent de faire vendre dans les marchés de la viande provenant d'animaux qu'elle aura achetés elle-même et sur lesquels aucun droit ne sera payé ni à la ville ni à l'Etat, l'Etat, représenté par des nègres ayant abandonné gratis à la Compagnie ce triple et incroyable privilége.

Evidemment les bouchers ne pourraient soutenir longtemps cette concurrence, et quand ils seraient ruinés, la Compagnie nous ruinerait à notre tour en nous imposant ses prix à un taux démesuré. Et quelle viande nous donnerait-elle? Elle nous donnerait ce qu'elle voudrait, et nous serions forcés de l'avaler, car ce n'est pas l'inspecteur de viande, nommé par M. Warmoth, signataire du bill, qui nous protégerait.

Il est donc clair que la cause des bouchers est la nôtre, et nous devons tout faire pour les soutenir et les encourager dans leurs efforts de résistance au monopole. Nous avons vu toute la loi, qui est fort étendue, car elle couvre en caractères serrés, plus d'une colonne de l'Abeille; eh bien, nous déclarons que cette loi contient une inconstitutionnalité dans chacune de ses sections. Cette loi est un monstre que par honneur tout autant que par intérêt nous ne devons pas laisser subsister. Les abattoirs de la Compagnie du Crescent ont été élevés contrairement au droit public, et le droit public les condamnant ils doivent être abattus. Nous dirons demain ce qu'ils sont en réalité, et nous démontrerons, que n'ayant pas même été construits conformément à la loi, ils sont gênants, insuffisants et impraticables.

LET'S GO AND TAKE A DRINK!—C'est surtout aux hommes qui ont ruiné ou qui ruinent leur santé, leur estomac, par l'usage immodéré des liqueurs fortes, ingurgitant à toute heure du jour, avant comme après les repas, ces boissons désastreuses, c'est à eux surtout que nous conseillons l'usage du *Newfoundland Bitter*. "Let's go and take a drink." Voilà le grand mot de passe, le bonjour que l'on s'adresse tout d'abord en Amérique. On se serre la main et l'on va boire un coup. On entame une affaire, allons boire un coup. On la discute.... allons boire un coup. On la termine.... allons boire un coup. "Let's go and take a drink" est le commencement et la fin de tout, l'alpha et l'oméga de la vie américaine.

Funeste habitude qui fait plus de victimes que toutes les pestes et toutes les épidémies. La dernière statistique déclare que plus de 400,000 personnes meurent tous les ans en Amérique des suites d'abus alcooliques. Et ne croyez pas que c'est seulement parce qu'on boit à chaque instant, sans soif et sans motif, qu'on est arrivé à cet effroyable résultat qui fait le désespoir des hygiénistes et la honte d'une nation civilisée. Non ce n'est pas seulement la *quantité* qui tue: c'est la *qualité*.

Des spéculateurs effrontés et sans entrailles jettent dans le commerce des liqueurs meurtrières empoisonnées. Absinthe, gin, brandy, poisons pires que l'arsenic, adultérés avec le plomb, l'acide sulfurique, etc., etc. Ces affreuses drogues ne tuent pas sur le coup.... Malheureusement, parce que si l'on pouvait étaler les cadavres, la vue de ces victimes de l'alcool guérirait les autres, comme les Spartiates se guérissaient de l'ivrognerie en promenant des esclaves ivres dans les rues. Mais les boissons alcooliques fortes et dénaturées produisent leurs ravages lentement. Elles agissent comme le chien qui mord sans aboyer, minant graduellement les plus fortes organisations et dégradant les plus belles intelligences.

L'appétit est d'abord aboli, la muqueuse de l'estomac se racornit et est brûlée, et on éprouve dans cet organe des douleurs sourdes et des pincements. Le matin, la pituite, ce triste lot des ivrognes, plonge les buveurs dans une anxiété extraordinaire. La langue devient pâteuse, sèche, rouge; l'haleine est puante. Il survient de graves désordres du côté des intestins, du foie et du cerveau. La voix devient rauque, la physionomie luisante et tirée, l'œil semble éteint, le nez bourgeonne. La nuit, on est tourmenté par une insomnie insupportable et des hallucinations extraordinaires. On voit des animaux de toute espèce, on a le cauchemar souvent terrible. Et puis enfin l'intelligence baisse. Tout entier à cette funeste habitude, boire, on oublie ses devoirs, on néglige ses affaires et l'on finit par tomber dans des maladies incurables, dans la misère, souvent dans l'épilepsie et la folie. Cette crapuleuse passion finit toujours par tout anéantir chez l'homme, et le corps, et l'esprit, et le cœur. Que ceux qui se reconnaîtront à ce tableau prennent garde à eux.

Nous savons qu'on ne détruit pas facilement une habitude aussi invétérée que celle d'aller boire à tout instant, sans besoin, mais pourquoi boire des boissons fortes que vous savez devoir vous nuire? Pourquoi ruiner votre santé, avec du whisky, des "cock-tail", de l'absinthe, lorsque à toutes les barres vous pouvez boire un excellent et énergique bitter, *Le Newfoundland*, généreux apéritif qui par ses vertus toniques relèvera vos forces, entretiendra votre appétit par ses propriétés stomachiques et, loin de troubler votre santé la fortifiera toujours. Que Socrate ait bu la ciguë, que des juges iniques l'avaient condamné à boire, je le comprends, il ne pouvait faire autrement, mais qu'on s'empoisonne de gaîté de cœur, cela dépasse les bornes de la bêtise humaine.

PROJET DE CHARITÉ.—Le club Hancock, voulant donner incessamment une partie au théâtre de l'Opéra pour le bénéfice des orphelins de Lauderdale Springs, Mississipi, invite les dames qui voudraient s'associer à cette bonne œuvre à se réunir au salon P. de l'hôtel St Charles, vendredi soir, 11 juin, à 8 heures.

PHOTOGRAPHIES A PRIX RÉDUITS.—Nous appelons l'attention sur l'annonce qu'insère aujourd'hui dans l'ABEILLE, M. Louis Robira, 202, Royale, près Dumaine. On verra qu'il livre d'excellentes photographies à prix réduits.

$55.—Une dame ne saurait faire une plus grande économie qu'en achetant une Machine à coudre de cinquante cinq piastres, de Grover & Baker. C'est une compagne aussi commode que gaie.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

CHRONIQUE LOCALE.

NOMINATION.—M. Ch. Bourge a été nommé secrétaire et trésorier de la nouvelle Compagnie des Abattoirs. On s'accorde à reconnaître que la Compagnie a fait un choix des plus satisfaisants.

NOMINATIONS.—M. B. F. Joubert, assesseur du 1er district de la Louisiane, a fait les nominations suivantes dans son service;

Députés assesseurs, 1re division, Alfred Bangelot; 2d district, John A. Roberts; 3e district, J. L. Thompson; 5e district, W. M. Batchelor; 6e district, C. W. Boothby; 7e district, A. Barthommé; 8e district A. Commagère; 9e district, A. Victor; 10e district, H. Lemaître; 11e district, Just Trudeau; 12e district, L. D. Larrieu; 17e district, D. Térence Voisin; 18e district, J. M. Howe; 19e district, Ch. V. Talbaut; 20e district, M. Hache.

Assistants; John McWhirter, E. E. Adams, Chas. Joubert, C. Davisson, V. Sauterre.

Commis principal: E. Staes.

LES INHUMATIONS PRÉCIPITÉES.—On raconte une histoire mystérieuse et lugubre. Il y a environ un mois, une jeune fille âgée de vingt ans est morte dans cette ville et a été enterrée dans l'un des cimetières catholiques du Second District. L'heure du décès a été 1 heure du matin, celle de l'enterrement 5 heures de l'après-midi. Pendant la nuit qui suivit l'ensevelissement, le fils du gardien du cimetière, entendit, dit-on, des cris étouffés partir de la tombe où la jeune fille avait été inhumée. Saisi de terreur, paralysé par l'épouvante et incapable de faire ce que la plus simple humanité exigeait de lui, ce jeune homme se précipita vers la maison de garde et s'y enferma à double tour. Malheureusement, il faut le dire, son père, le gardien du cimetière, était en ville et ne rentra pas de la nuit.

Le lendemain les parents de la jeune fille furent informés de ce qui s'était passé; ils accoururent au cimetière. Le cercueil fut ouvert, et un horrible spectacle s'offrit aux yeux des assistants. La jeune fille était morte; mais l'attitude crispée du corps, la physionomie, de profondes déchirures aux mains et au visage, tout en un mot, révélait jusqu'à l'évidence le drame terrible dont le cercueil avait été le sinistre théâtre, la lutte désespérée, la longueur et l'horreur de l'agonie.

Voilà ce que dit la voix publique, cette messagère aux cent bouches souvent menteuses, mais souvent aussi véridiques.

Aujourd'hui, ajoute-t-on, la famille de la jeune fille a donné à cette histoire le démenti le plus formel; et ce récit ne serait qu'une fable. Fable lugubre, s'il en fût, mais qui a ému profondément l'esprit public.

Il est à désirer qu'une enquête soit ordonnée sur ces faits mystérieux, ne fût-ce que pour rassurer la population, pour arriver à la source de cette histoire mensongère, en découvrir le misérable auteur et le punir sévèrement. Cela eût été un soulagement pour la conscience publique.

Quoi qu'il en soit, ce drame inventé nous ramène à la question des inhumations précipitées dont les annales mortuaires ne contiennent que trop d'exemples. La science a récemment découvert des signes à peu près certains pour déterminer la réalité de la mort. Il est utile d'en propager la connaissance dans le public. Mais il y a au-dessus de la science même, le devoir qui prescrit aux familles ou aux amis d'une personne morte de ne jamais hâter l'inhumation tant que la décomposition du cadavre n'est pas sensible. Nous reviendrons prochainement sur ce sujet.

BREUVAGE D'AMOUR.—Henry White se présente devant le recorder Becker; c'est un vieux nègre, dont l'aspect et le costume indiquent une condition moins qu'aisée. Il accuse le jeune africain Henry Johnson d'avoir empoisonné sa fille. Johnson ne repousse pas l'accusation; nouvel Othello, il a voulu punir la trahison de sa maîtresse. Depuis plusieurs années, il fait la cour à miss White, et les deux amants se sont juré une fidélité éternelle. Il est probable que miss White a fait une restriction mentale en prononçant son serment et qu'elle a juré la plus grande fidélité jusqu'à l'infidélité prochaine. Elle a eu des coquetteries pour un jeune nègre de ses amis, et Johnson a donné dix dollars à une vieille négresse pour empoisonner la traîtresse. Mais la vieille sorcière, au lieu de verser le poison à miss White, lui a donné un breuvage dont les effets réveillent la tendresse et la passion au cœur des amants que le froid de l'indifférence a glacés.

Le philtre a bien opéré sans doute; s'il n'a point ramené l'amour dans le cœur de la jeune blanchette, il a du moins bouleversé fortement l'estomac comme tout bon philtre ne manque jamais de le faire. Espérons que Miss White en sera quitte pour quelques jours de maladie, et que touchée de la preuve d'amour que lui a donné celui qu'elle a [illegible], elle se consacrera tout entière au bonheur d'un autre. Quant au jeune Johnson, la Cour le trouvera peut-être coupable, mais l'égarement de la passion lui servira sans doute de circonstances atténuantes.

NOYÉ.—Le corps d'une personne noyée a été recueilli sur la Levée, près du Couvent des Ursulines.

ARRESTATIONS.—Chas. Colleno a été arrêté dans le 3ème District, accusé par le sergent Bray d'avoir caché chez lui des personnes poursuivies par la justice.

La police a trouvé, dans la maison de Benjamin Prudent, de couleur, huit barils de farine et un demi-baril de whiskey volés à un négociant de notre ville. Prudent a été mis en état d'arrestation.

Montant des droits de Douane collectés pendant le mois de mai 1869:

Entrées d'importation........	$111,465 66
Entrées en entrepôts et en entrepôts de revenu........	148,902 33
Total........	$260,367 99

Nous devons à l'obligeance de M. J. P. Horner, député-collecteur spécial, la communication des chiffres officiels qui précèdent.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT.—Hier a été plaidée, devant le juge Léaumont, l'affaire des *acceptables* favoris de M. Warmoth, nommés par lui membres des Conseils de ville. Ces favoris réclament leurs siéges en vertu des actes du 8 septembre et du 15 octobre 1868, et la raison qu'ils donnent est que des siéges dans les deux Conseils de ville étant vacants, le gouverneur a le droit d'y pourvoir. Les élus du 19 mai ont répondu, par l'organe de M. Edouard Bermudez, assisté du juge Cotton, que la loi s'applique seulement aux places d'Etat. Si, au contraire, la loi s'applique également aux places d'aldermen, il faut encore savoir s'il y avait vacance à l'époque où le gouverneur a fait ses nominations. Il est évident que la Législature a entendu pourvoir aux vacances survenues par accident seulement, comme la mort, la démission ou l'incapacité, et c'est pour la partie non expirée de la fonction que le gouverneur pourrait faire une nomination.

Or, ici, il n'y a point de vacances, tous les aldermen et les assistants-aldermen ayant fait leur temps pour lequel ils avaient été élus. Aucun d'eux n'est mort ni n'a résigné; aucun d'eux n'a été frappé de démence ou autre incapacité, et tous pouvaient remplir leurs fonctions; par conséquent, il n'y a pas de vacances. D'ailleurs, les conseils de ville sont les seuls juges du pouvoir de leurs membres.

Ce thème a été développé longuement et avec beaucoup de force par M. Bermudez, qui a parlé pendant près de deux heures et a produit beaucoup d'effet. Le juge a dit qu'il aviserait.

POINT CLEAR HOTEL.—Un des plus beaux endroits de la côte du golfe est certainement la pointe de terre sur laquelle a été établi l'hôtel qui tire son nom de là et qui appartient maintenant à M. A. M. Godfrey. Rien n'a été épargné par lui pour en faire une station de bain de premier ordre. On y trouve à la fois de vastes bâtisses, bien combinées, bien aérées et confortablement divisées et arrangées, et aussi de grands terrains couverts d'ombrages frais et pittoresques. Nous n'avons pas besoin de dire que les cabanes à bain offrent toutes les commodités possibles et ne laissent rien à désirer sous aucun rapport, pas même sous le rapport de l'eau qui est là plus océanique que sur tout autre point du golfe, c'est-à-dire plus salée, ce qui est une grande qualité recherchée par les baigneurs. Nous pouvons ajouter à tous ces avantages l'agrément de magnifiques promenades en voiture, à cheval ou à pied, et le plaisir suprême de la pêche, qui, à raison de l'exercice qu'il occasionne vaut certainement autant que le bain. M. Godfrey a engagé les services du colonel K. Kingston Boyd, de l'Hôtel St-Charles à la Nlle-Orléans. La réputation du colonel Boyd est faite et de lui jamais nul n'a eu qu'à se féliciter. Enfin de la Nlle-Orléans à la Point-Clear le trajet est facile, le service étant fait par une ligne de steamers dont la présence ne se fait jamais longtemps attendre soit pour emmener soit pour ramener les baigneurs. Nous renvoyons à l'annonce de M. Godfrey ceux de nos lecteurs qui désireraient de plus amples renseignements, renseignements, du reste, que le colonel Boyd se fera un plaisir de leur donner s'ils veulent bien aller le consulter à l'hôtel St-Charles, où il se trouve en ce moment.

$65.—C'est le prix, à New York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On ne paye ni fret ni assurance.

PROCES CONTRE LA VILLE.—M. Robert F. Smith, frère du banquier Samuel Smith, a intenté à la ville un procès devant la Cinquième Cour de District, juge Léaumont. M. Smith a remis à la ville $376,565 en city notes; il se refuse à recevoir des bons de la ville en paiement. Il demande la restitution des $376,565, avec l'intérêt légal depuis le jour de sa réclamation. M. Alexander Walker portera la parole pour M. Smith.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Détails sur l'accident d'Annapolis Junction.

On parle de la démission de Borie.

Général Fleury, ministre auprès de la cour d'Italie.

Lettre du duc de Persigny à l'Empereur.

Jugement de Yerger devant une cour martiale.

Ordre du juge Andrews, dans les affaires de Warrenton.

Incendie à Memphis.

Nouvelles Européennes.

Londres, 10 juin—Augmentation de l'encaisse métallique à la banque d'Angleterre £710,000. Bons faibles à 80 1/8. Térébenthine 28 s. 6 d. Sucre stationnaire, disponible 39 s. 6 d. à 40. En mer 29 s. à 29 s. 3 d.

Londres 10 juin—D'après des télégrammes de Paris, reçus ce matin, les rassemblements de Montmartre hier, se sont dispersés à l'arrivée de la troupe, sans opposer de résistance. La foule s'est bornée à casser quelques carreaux. Plusieurs émeutiers ont été arrêtés.

Paris, 10 juin—Le général Fleury a été nommé ministre auprès de la cour d'Italie.

Le duc de Persigny a écrit à l'Empereur Napoléon une lettre dans laquelle il lui conseille d'accorder des réformes libérales.

Nouvelles de Washington.

Washington, 10 — M. Veil, d'Atlanta, a été blessé à la tête dans l'accident du chemin de fer à Annapolis Junction; M. Veil se rendait en Europe en qualité d'agent d'émigration. Un gentleman de Charleston, S. C., en route pour le Maine, a été grièvement blessé à la poitrine par un éclat de bois.

Un comité des courtiers de coton a écrit à Delano que, comme simples agents intermédiaires entre les acheteurs et les vendeurs, ils sont parties seulement pour une transaction et ne doivent pas payer deux taxes. Nous avons, disent-ils, un bureau dans la ville de New York où nous étalons les échantillons de coton reçus par les commissionnaires et nous procurons des acheteurs pour ce dit coton.

Dans les affaires dont se produit cet l'objet nous n'avons d'autre intérêt que de trouver un acheteur et de recevoir des vendeurs un courtage de 25 c. par balle. Delano n'a pas encore rendu de décision.

On dit que Borie donnera sa démission et que le général Geary, de la Pennsylvanie, sera appelé à lui succéder.

Les autorités ont fait partir pour Baltimore, par mesure de prudence, le nègre Stewart, que la police avait dû accompagner au scrutin pour qu'il pût voter.

Nouvelles Diverses.

Jackson, Miss 10 juin—Le jugement de E. M. Yerger, meurtrier du colonel Crane, a commencé aujourd'hui devant une commission militaire présidée par le brigadier général B. B. Granger. Le conseil de défense de Yerger a déclaré s'opposer au jugement par une commission militaire. Il sera statué demain sur cette opposition. Yerger plaide la non-culpabilité sur les faits spécifiés par l'acte d'accusation.

Son conseil de défense se compose d'avocats éminents.

Montgomery, 10—D'après une dépêche spéciale à l'*Advertiser*, la convention radicale du 3me district, à Opelika, est toujours agitée, et n'a pu réussir à se mettre d'accord. La division s'accroît de plus en plus. On accuse Norris, le dernier représentant, d'être citoyen du Maine et non de l'Alabama. Les adversaires principaux de Norris sont les républicains natifs.

L'*Examiner* d'Haguesville, dans son numéro d'aujourd'hui, rapporte que les terribles chenilles ont fait leur apparition dans les plantations des comtés de Lowndes et détruisent la récolte de coton.

Augusta, 10 juin—Les personnes arrêtées à Warrenton par les autorités militaires ont été mises en liberté sous caution, par ordre de la Cour. Le juge Andrews, de la Cour de District, a défendu au shérif à la requête duquel les arrestations ont été opérées, d'agir comme shérif et de faire les fonctions de cet emploi. Le calme est revenu, et la meilleure harmonie existe entre les citoyens et les troupes.

Memphis, 10 juin—Un incendie s'est déclaré ce matin vers deux heures, dans le hangar à coton de B. D. Rembonts, rue Monroe; deux cents balles de coton ont été détruites ou gravement endommagées—Tout était pleinement assuré dans les compagnies de la ville.

New York, 10—Une dépêche spéciale adressée de la Havane au *Herald*, lui donne des nouvelles de Santiago jusqu'au 4 courant. Toutes les troupes régulières sont retirées en campagne. Les volontaires gardent la ville.

Les flibustiers débarqués dans la baie de Nipe ont gagné l'intérieur par le chemin d'Holguin. On annonce que le colonel Jinker, qui commandait les volontaires arrivés par le San Salvador, a été tué.

Key West, 10—Le sloop de guerre Saratoga est arrivé, ayant à bord trois cas de fièvre jaune. Les malades sont en convalescence. Le Saratoga recevra probablement l'ordre de partir pour le Nord.

Marchés Européens.

Francfort, 10 juin—Bons 86 1/2 à 86 5/8.

Paris, 10 juin—Diminution de l'encaisse métallique à la banque de France 6,000,000 de francs—Bourse lourde. Rentes 70,92.

Liverpool, 10 juin, soir—Coton un peu plus facile, middling upland 11 3/4, middling Orléans 12, Ventes 10,000 balles.

Le Havre, 10, soir—Coton sans changement à la clôture.

Marchés américains.

New York, 10, soir.—5-20 de 62, 122 1/4; de 64, 117 1/8; de 65, 118 1/4; do nouv., 119 1/2; de 67, 119 3/4; 10 40, 108 1/2.

Sécurités du Sud languissantes: Louisiane 70; levées 65 1/2. Argent très serré à 7 pour cent avec 1/4 de commission pour espèces. Sterling faible à 109 1/4. Or inactif à 139 1/8. Actions irrégulières.

New York, 10, soir — Coton plus régulier, calme en clôture. Middling uplands 31 1/4. Ventes 2900 balles. Farine sans changement. Blé un peu plus ferme. Maïs plus ferme. Porc 31 75. Graisse plus ferme, 19 à 19 1/2. Groceries languissantes et stationnaires. Térébenthine 44 à 45. Frêts stationnaires, coton par steamer 1/4.

Mobile, 10 juin—Coton ferme, demande bonne. Low Middling 27 3/4. Ventes 1200. Arrivages 180 balles. Export. 2,523 balles.

Memphis, 10 juin—Coton calme et ferme. Low Middling 30 à 31—Arrivages 90 balles. Export. 204 balles.

Louisville, 10 juin—Porc 32 50. Bacon 14 1/4. Plats côtés 17 3/4 à 18 1/4. Jambons 19 1/2. Tabac—Ventes 350 b. à 5 10 à 18 50. Farine superfine 4 50. Maïs 66. Avoine 67. Sucre 1re qualité 14 1/2. Mélasse 65. Whiskey 95.

Cincinnati, 10 juin—Farine de famille 5 50 5 75. Maïs 61 à 62. Avoine 68 à 75. Porc 32 00. Epaules bien tenues à 13. Côtés 16 1/2. Plats côtés 17 1/8 à 18. Jambons 18 3/4 à 19 1/2. Bacon 14. Graisse 19. Sucre 13 1/2 à 15 1/4. Mélasse 75 à 80.

St-Louis, 10 juin—Farine 4 50 à 5 00. Blé 1 08. Maïs de choix 70 à 83. Avoine 64 à 67. Seigle 94 à 95. Whiskey 95. Groceries calmes et sans changement. Porc 32 25. Bacon 14. Plats côtés 17 3/4 à 18 Epaules 13. Graisse 18 à 18 1/4.

Chicago, 10 juin—Farine 4 50 à 6 16 Blé 81 à 1 10 1/2. Maïs 67. Avoine 1 50 1/2 à 59 5/8. Seigle 85 à 96. Orge 1 40 à 145. Whiskey 90 à 90 1/2. Mélasse 95 à 91. Sucre 13 3/4 à 14 3/4. Porc 32. Jambons 15 3/4. Epaules 12 1/2. Graisse 18 1/2.

Nouvelles des Rivières

Vicksburg, 10 juin—Montés: Richmond à 10 A. M., Fargond à 4 P. M. Descendu R. E. Lee à 4 A. M. et Alaska à P. M. La rivière baisse avec 7 pieds 7 pouces d'eau dans le canal.

St-Louis, 10 juin—La rivière continue à baisser.

Memphis, 10—Temps clair et agréable. La rivière monte. Arrivés: Robert Burns et Luminary. Partis: Mollie Able et Belle St Louis, pour St Louis; Swallow et Great Republic, pour la Nlle-Orléans.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 10 juin, 6 p. m.—Baromètre 29.90—Vent S. E. frais. Pas d'arrivages—Départs; steamer Agnes.

(Dépêches du soir.)

Nouvelles diverses étrangères par le câble.

L'archevêque de Canterbury conseille aux évêques de ne pas faire d'opposition au bill de l'Eglise Irlandaise.

Un banquet a été offert à Londres aux porteurs des pétitions Irlandaises contre le bill. Plusieurs membres de la presse tory et du clergé de l'Eglise abolie assistaient à ce banquet.

Le ministre des affaires étrangères de France a remercié le ministre prussien du ton de la presse prussienne relativement aux élections françaises.

Un nouveau décret du gouvernement Russe, autorise l'usage de la langue Polonaise dans l'administration du service intérieur en Gallicie.

De Rodas part aujourd'hui pour la Havane; il s'arrêtera en passant, à Porto-Rico.

Le manque d'entente entre les ministres Espagnols est manifeste. On s'attend à une prochaine modification du cabinet.

Le Corps Législatif Français se réunira le 29 courant.

Les troubles de Nantes, pendant les élections, ont eu un caractère sérieux. La troupe a croisé la bayonnette.

Des rassemblements plus tumultueux ont eu lieu hier à Montmartre, ils ont été dispersés par la troupe.

Washington, 10 juin—Le train qui menait Grant au Nord a déraillé à Annapolis Junction; une vache qui se trouvait sur la voie a été cause de cet accident—Deux chars ont été brisés et plusieurs personnes blessées.

La suite du Président n'a reçu aucune blessure. La nouvelle qu'un certain nombre de capitalistes de New-York s'était engagé à faire au chemin de fer Chesapeake & Ohio une avance de $12,000,000 pour la construction de sa voie est sans aucun fondement; on le tient de bonne source. Des négociations se poursuivent, et il est probable qu'avant toute proposition il sera fait un examen du chemin sur les lieux mêmes.

Washington, 10—Il est certain que Boutwell continuera à vendre $2,000,000 d'or et d'acheter $1,000,000 de bons par semaine.

Il est certain qu'il ne sera fait aucun changement pendant l'absence de Boutwell.

La Havane, 9—Les flibustiers de Jordan sont maintenant près de Trinidad.

Le gouverneur de Trinidad, ayant refusé de donner sa démission, a été mis à mort par les volontaires.

Le chemin de fer de Nuevitas est coupé de nouveau. On parle de plusieurs escarmouches qui auraient eu lieu près de Trinidad.

Cincinnati, 10—Un violent orage a détruit, hier, dans les environs de Miamsbury, les ponts, les barrières et enlevé les toits des maisons.

New York, 10, midi—Actions faibles et agitées. Argent assez actif à 7 pour cent. Sterling 109 1/4. Or 139. 5-20 de 62, 122 1/2. Louisiane Anciens 72. Levées 65 1/2.

New-York, 10, midi—Farine calme et sans changement. Blé un peu plus ferme, mais sans activité. Maïs 1 c. plus haut et plus calme. Porc calme $31 90 à $32. Graisse calme. Coton plus régulier. Midd. uplands 31 1/4. Térébenthine calme 44 1/2. Résine irrégulière, filtrée, $2 30. Frets languissants.

Londres, 10 juin, midi—Consolidés 92 5/8. Bons calmes à 80 1/4. Sucre calme sur place et en mer.

Londres, 10 juin, après midi — La Banque d'Angleterre a baissé de 1/2 pour cent le taux de l'escompte. Taux actuel 4 pour cent.

Suifs 40 s. 3 d. à 40 s. 6 d.

Paris, 10—Bourse calme. Rentes 71 42.

Liverpool, 10, midi—Coton plus ferme. Mid. Uplands 11 3/4. Mid. Orléans 12. Ventes 10,000 balles. Maïs nouveau, 27 s. 6 d. Vieux 28 s. 9 d.

Liverpool, 10, après-midi—Provisions calmes. Marchés en général sans changement.

Havre, 10—Coton sans changement.

Havre, 10, après-midi—Coton plus facile, sur place et en mer—En mer, 139 1/2.

Passe du Sud Ouest, 10 juin, midi—Baromètre 29.80. Vent S. E. frais.

Pas d'arrivages. Départ: steamship Liberty.

Passe à Loutre, 10 juin—Arrivages: steamer Lavaca, et barque française Meilly Juliette, de Bordeaux.

— On écrit de la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), en date 10 mai:

"Je ne puis, à mon grand regret, vous annoncer la cessation de l'épidémie de fièvre jaune qui continue à faire quelques victimes. Elle semble, toutefois, en voie de décroissance. La maladie ne s'est pas propagée en ville, dans sa généralité, elle s'attaque plutôt à des marins de la rade, et a atteint aussi quelques militaires de la garnison. Elle n'a eu de terminaison fatale que pour [illegible] du nombre de malades, moins d'un cinquième, ce qui est rare pour une affection de cette nature. Quelque regrettable qu'il soit, ce résultat doit donc être considéré comme relativement favorable.

L'état officiel d'exportation des denrées de la colonie est loin d'être satisfaisant. Il indique, pour notre principal produit, qu'une exportation de 3,430,241 kilog. (6,861 barriques), dont 1,175 barriques se composent de sucres d'usine.

La comparaison de ces quantités avec celles exportées à la même date de 1868, et qui montaient à 8,217,559 kilog. (ou 19,135 barriques), suffit à faire quelque chose de désolant, si nous ne savions que la récolte a été, cette année, très tardive. Aujourd'hui, elle est enfin en pleine activité; les usines fonctionnent partout, et on doit espérer que le mois courant et les suivants feront disparaître, au moins en partie, cette affligeante différence. Je ne parle pas ici, parce que les informations de la campagne ne permettent, malheureusement, pas de compter sur une récolte égale à celle de l'année dernière. Il faut se résigner."

— Les tribunaux prussiens ont à juger en ce moment un procès que l'on pourrait appeler le [illegible] de l'expédition du Mexique. Lorsque l'archiduc Maximilien était prisonnier à Queretaro, un de ses ministres, Don Navarro, remit à M. de Magnus, ambassadeur de Prusse à Mexico, une somme de 50,000 fr destinée à corrompre les geôliers de Maximilien.

L'évasion ne put s'effectuer, Don Navarro réclame à M. de Magnus les 50,000 fr qu'il déclare être sortis de sa poche. L'ex-ambassadeur de Prusse répond qu'il a toujours cru que cet argent appartenait à Maximilien et que par conséquent il a rendu compte à l'empereur d'Autriche comme héritier de son frère.

Il est plus que probable que cet argent, ou du moins une partie, a été en effet employé à corrompre des officiers mexicains et que M. de Magnus ne veut pas donner le nom des personnes pour ne pas les compromettre; il est plus commode de dire que c'est l'empereur d'Autriche qui a reçu la somme réclamée.

Si les tribunaux prussiens admettent ce système, la question est [illegible], et attaquera à son tour l'empereur d'Autriche en restitution.

$55.—C'est le prix de la célèbre Machine à coudre de Grover & Baker qui a remporté les deux premiers prix à la troisième foire de l'Etat de la Louisiane et la croix de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

TEMPERATURE—10 juin 1869.
THERMOMÈTRES DE C. DUHAMEL, OPTICIEN.
No 111, rue de Canal.

6 heures	A. M.	77 degrés.
12 "	A. M.	82 "
3 "	P. M.	84 "
6 "	P. M.	80 "

ANCIEN ET EFFICACE.
PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC
LES CÉLÈBRES PILULES DU Dr C. McLANE, POUR LA MALADIE DE FOIE.
La plus grande découverte médicale du siècle.
Des millions de malades en chantent les louanges.
Toutes les familles et chacun devraient en avoir.
SOUFFREZ-VOUS MAINTENANT?
Avez-vous mal de tête ou une douleur des [illegible]?
Avez-vous la constipation?
Avez-vous des aigreurs?
Avez-vous une mauvaise haleine?
Avez-vous les mains et les pieds froids?
Avez-vous la fièvre en frissons?
Avez-vous des palpitations de cœur?
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.
Avez-vous une interruption des menstrues?
Avez-vous des vomissements?
Avez-vous des irrégularités ou des faiblesses?
Avez-vous des éblouissements?
Avez-vous une peau jaune ou décolorée?
ANCIEN ET EFFICACE
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.
Avez-vous des coliques ou la diarrhée?
Avez-vous un estomac gonflé ou relâché?
Avez-vous un esprit sombre ou un manque d'appétit?
Avez-vous des symptômes bilieux quelconques?
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.
Ecoutez l'avertissement. Les délais sont dangereux. Ce conseil vaut son pesant d'or pour les malades. N'acceptez que les PILULES DU Dr McLANE POUR LA MALADIE DE FOIE. Il n'y a de véritables que celles qui portent la signature de
FLEMING BROTHERS.
On vend les dans le monde entier.

Le Remède Rouge pour la Diarrhée (Red Diarrhea Remedy) aiguë et chronique est agréable et efficace.
Pour le choléra morbus et les crampes, employez le R. D. R.
Le R. D. R. n'est pas une préparation astringente.
Pour la Diarrhée dans toutes ses formes, servez-vous du R. D. R.
Le R. D. R. rafraîchit et calme l'estomac.
Le R. D. R. est excellent pour les enfants qui crient.
Pour les enfants qui font leurs dents, servez-vous du R. D. R.
Le R. D. R. est le remède favori de Memphis.
Une dose de R. D. R. guérit des maux d'estomac.
Le R. D. R. est le résultat de l'expérience.
Le R. D. R. est le remède qu'il faut en cas de besoin.
Dans la saison des fruits, ayez le R. D. R.
Pour les crampes et les vomissements, employez le R. D. R.
L'English Female Bitters (L'Amer Anglais des Femmes) guérit les vieux et les jeunes.
L'E. F. B. guérit de toutes les irrégularités chroniques des femmes.
L'E. F. B. guérit de la chlorose.
L'E. F. B. est le délice des femmes maladives.
L'E. F. B. guérit en rendant les forces.
L'E. F. B. fait disparaître les douleurs de côtés et du dos.
Le Bochu de Drumgoole & Co. surpasse les autres remèdes.
Pour les dépôts urinaires, servez-vous du Bochu de Drumgoole & Co.
Pour les reins des enfants, employez le Bochu de Drumgoole & Co.
Pour les maux de jeune âge, ayez recours au Bochu de Drumgoole & Co.
A vendre, en gros, par WHEELOCK, FINLAY & CO, agents, coin Gravier et Magazine.

Décédé, hier soir, à 10 heures, à l'âge de soixante seize ans, JEAN LAPORTE, dit COURTADE, né à Ville-Coutal, département des Hautes Pyrénées, (France). Les parents et amis sont priés d'assister, sans autre invitation, à son enterrement qui aura lieu, cette après midi, à quatre heures et demie. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Toulouse, Nos 22 et 24.—De la part de sa belle-fille.

Avis au Public.

UNE fête aura lieu, sous peu, au Théâtre de l'Opéra, sous les auspices du Club Hancock Central, pour secourir l'Asile des Orphelins de Lauderdale Springs, à l'état de Mississipi.

Les dames qui désirent coopérer avec le comité de Directeurs sont priées de se réunir, au salon "P" de l'Hôtel St-Charles, Vendredi soir, 11 juin, à huit heures. 11 juin—1

Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Bureau No 69 de la rue du Canal.
Nlle-Orléans, 10 juin 1869.
UNE réunion des actionnaires de cette Compagnie aura lieu au bureau de la Compagnie, le LUNDI, 12 juillet prochain, à sept heures du soir, à l'effet de prendre en considération l'état actuel des affaires de la Compagnie.
Par ordre des Directeurs, CHARLES KERR. 11juin—1m

HOTEL DE POINT CLEAR
Sur la rive orientale de la BAIE DE MOBILE.
CET HOTEL, qui jouit d'une célébrité méritée, est ouvert depuis le 10 de JUIN 1869. Le propriétaire se flatte que la réputation de l'établissement ne sera, sous aucun rapport, au-dessous de celle qu'il avait avant la guerre.
L'emplacement est aussi salubre que celui d'aucun hôtel du Sud, ainsi que l'ont prouvé les épidémies qui ont sévi à la Nouvelle-Orléans et à Mobile dans les années 1853, 1858 et 1867 et pas un seul cas de fièvre jaune ne se déclara au Point Clear.
Les bains d'eau salée y sont supérieurs à ceux des bords du Golfe et sont à quelques yardes seulement de l'Hôtel. La température de l'eau y est toujours agréable. On peut y prendre en tout temps des douches d'eau douce.
Le poisson et les huîtres y abondent.
Les personnes qui désirent avoir des voitures et des chevaux y trouveront de bonnes écuries. Les promenades de voitures sont bordées de magnolias, de chênes, de cèdres, de pins, &c; elles s'étendent dans toutes les directions.
Les amateurs y trouveront à des prix raisonnables des chevaux et des voitures de louage.
Le propriétaire a attaché à l'Hôtel des salles de billard, des jeux de quilles et des tirs au pistolet qui sont sous la direction des personnes soigneuses de plaire aux pensionnaires. Il n'a pas oublié les amateurs d'excursions sur mer et les amateurs de pêche.
Il y aura aussi des soirées dansantes deux fois par mois. Un corps de musique a été engagé à cet effet. Des bateaux transporteront de la ville à l'hôtel les personnes qui désireront assister à ces bals.
Des bateaux feront un service régulier, deux fois par jour entre la Pointe et Mobile. Ils pourront toujours recevoir les passagers des convois et des steamers de la Nouvelle-Orléans. Les communications par la malle et par le télégraphe se feront également.

Pension, par jour	$3 50
par semaine	21 00
par mois	75 00

Les conditions seront libérales pour les familles qui voudront passer l'été à l'Hôtel.
Le Colonel E. K. Boyd, le surintendant aimé de l'hôtel St Charles, à la Nouvelle-Orléans aidera de son expérience le Directeur de l'établissement.
Le propriétaire remercie sincèrement le public qui lui a si généreusement accordé son patronage au Battle House et à l'Hôtel de Point Clear et sollicite le même appui que par le passé.
A. M. GODFREY,
Propriétaire de l'Hôtel de Point Clear et du Battle House de Mobile.
11juin—1m

Photographies à prix réduits.
AU SALON DE L. ROBIRA,
202, Royale, près Dumaine.
Cartes de visite à ... $1 50 la douzaine.
Cartes impériales à ... $1 00 pièce.
Sur bijoux, pour ... 50 c.
Grandeur naturelle, à ... $10 00
[illegible] avec cadres, à ... $3 00
[illegible] avec cadres, à ... $3 00
Ambrotypes en boîtes, de [illegible] à 75 c. [illegible]
11juin—1m LOUIS ROBIRA.

AVIS.
☞ Le navire français Meilly Juliette, de Bordeaux, commence aujourd'hui son débarquement, au Poteau 13, Deuxième District. Les consignataires sont requis de faire leurs entrées en douane et de prendre livraison de leurs marchandises autrement elles seront emmagasinées à leurs risques et frais.
11 juin—3t VOR. MAIGNAN & F. LABORDE.

AVIS.
☞ Ni le capitaine, ni les consignataires du navire français MEILLY JULIETTE, de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de ce bâtiment.
11 juin—3 VOR. MAIGNAN & F. LABORDE.

MAGASIN A VENDRE.
MONSIEUR Louis Eymas offre son magasin en vente. [illegible]
Pour plus amples informations et conditions, s'adresser sur les lieux, à M. LOUIS EYMAS. 11 juin—1m

Dr. F. R. ALPUENTE
A transféré son domicile et son Cabinet au NO 226 RUE DU CANAL, AU COIN FRANKLIN (Premier District).
Consultations de Cabinet de 8 à 9 1/2 A. M. et de 3 à 4 P. M.
Le Docteur s'occupera d'une manière toute spéciale des accouchements et des maladies des femmes et des enfants. 11 juin—1m

GRANDE REDUCTION DE PRIX DANS LES MARCHANDISES SECHES, CHEZ
PEPIN & TURCOTTE
158 .... RUE DU CANAL 158
Maison Blanche encoignure Baronne.
NOUS offrons à partir de LUNDI [illegible]
Un bel assortiment de Pointes et Circulaires en dentelle Lama, Chantilly et vraie dentelle que nous vendons au-dessous du prix coûtant.
Nous venons aussi de recevoir de New-York par le steamer Bienville, [illegible] pièces nattes blanches, carreaux rouges et fantaisie—qualité supérieure, à vendre à des prix très réduits.
Cet avis ci-dessus est sérieux, et les personnes qui désirent acheter des marchandises de goût et à bon marché feront bien de venir visiter notre stock avant de faire leurs achats ailleurs.
PEPIN & TURCOTTE, 158 Canal

Avis aux Contribuables.
JE donne avis à toutes les personnes qui exercent une profession ou font un métier quelconque, à tous les propriétaires de drays, charrettes, voitures, privées ou publiques,—qui n'ont pas encore payé leur licence d'Etat pour l'année 1869, de venir de suite s'acquitter à mon bureau, car, après le 15 Juin, je saisirai tous les délinquants, conformément à la loi.
L. E. LEMARIE,
Percepteur des Taxes d'Etat, dans le Deuxième District. 10 juin—6t

AVIS.
A partir de cette date, le bureau de l'ASSOCIATION DE L'OPERA est transféré à L'OPERA, entrée de la rue Toulouse.
EMILE WILTZ, Secrétaire. 10 juin—6t

MANUFACTURE A LA VAPEUR.
GRAUGNARD & SCHNEIDER,
MARCHANDS EN GROS ET EN DÉTAIL,
Fabricants de Tabac à Priser et de Tabac à Fumer.
IMPORTATEURS DE CIGARES DE LA HAVANE,
No. 1, Rue Vieille-Levée,
En face du Bureau de Poste, Nlle-Orléans.
TABACS de Perique, de la Virginie et du Maryland, à fumer. Tabacs Perique, des Natchitoches, de la Virginie, Maccuba, à la rose et d'Ecosse, à priser.
Pipes Ecume de Mer, Bruyère et autres variétés constamment en magasin.
Nous fabriquons également du Tabac à Chiquer naturel et coupé fin, et le vendons en barils de [illegible]. 9 juin—1m

Paris. Paris. Paris
IMPORTATION NOUVELLE—Reçu par le "Fire Queen"
HUILE de Foie de Morue, de Hogg et de Jongh—Quinquina Laroche—Sirop d'Aubergier—Elixir, Vin et Poudre de Pepsine—Dragées de Santonine—Tubes Levasseur—Injection Ricord—Injection Brou—Poudre purgative de Rogé—Poudre et Pastilles de Charbon Belloc—Vin de Quinium de Labarraque—Vin de Gilbert Seguin—Vin d'Abeille—Elixir Anti-glaireux de Guillié—Rob Laffecteur—Rob Boyveau Laffecteur—Cigarettes Espic—Cigarettes Indiennes—Eau des Fées—Savons fins—Eau d'odeur, &c, &c.
A vendre par F. F. DUCONGE, No 38 rue de Chartres. 9 juin—3

Avis
Il a été perdu ou volé dans les environs de la rue de l'Esplanade, ou près du Marché Français, un cheval jaune, [illegible]. Une récompense libérale sera donnée à quiconque le ramènera au No. 42, rue Ste-Anne, ou au No 166, rue Levée, 3e District. 9 juin—3t

CARL L. BRAUER,
Au No 17 du Commercial Place,
SEUL AGENT, EN LOUISIANE,
— DES —
Vins de MM. Brandenburg frères, A BORDEAUX.
5 juin—1m

Librairie et Cabinet de Lecture.
J. A. JAQUET,
139........RUE ROYALE........139
M. J. A. JAQUET a l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans ainsi qu'aux habitants des paroisses qu'il est l'AGENT SPÉCIAL du MONDE ILLUSTRÉ. Les personnes qui désireront avoir un spécimen de ce journal intéressant n'auront qu'à s'adresser, soit verbalement, soit par lettre, à M. J. A. JAQUET.
PRIX D'ABONNEMENT.
Un an.........$11 00 Trois mois.........$3 00
Six mois.........6 00 Le numéro.........15
M. JAQUET a également obtenu l'AGENCE SPÉCIALE du MESCHACEBE, l'un des journaux les plus conservateurs publiés de la Louisiane. 9 juin—1m

ASSOCIATION Des Enfants de Marie.
L'ASSEMBLÉE mensuelle aura lieu au presbytère de l'Eglise St-Augustin, DIMANCHE prochain, le 13 du courant à midi précis. La plus grande ponctualité est requise. 10 juin—4t

AU PUBLIC.
R. J. WATSON, Boucher,
ANNONCE aux bouchers et aux marchands de viande de la Nouvelle-Orléans qu'il sera prêt, VENDREDI PROCHAIN, au matin à livrer de la viande, à leurs étaux, en quantités quelconques, à raison de SEPT CENTS la livre de la meilleure qualité qui se trouve sur le marché. La réduction est encore plus marquée sur les qualités inférieures. Les demandes devront être placées jeudi, à midi, à son bureau, au débarcadère de la Compagnie Crescent City d'Abattoirs, à Alger. 10 juin—4t

Compagnie Générale Transatlantique.
POUR LA HAVANE.
Le steamer Français DARIEN, Commandant E. Desroque, partira positivement pour le port ci-dessus, le 13 courant, à 8 heures du matin.
Pour fret et passage, s'adresser à L. GRAND & Co., No 15, rue Carondelet.
P. S.—Le steamer "Darien" obligé, en vertu de la loi sanitaire actuellement en vigueur de rester à la Quarantaine, les chargeurs sont prévenus que le steamboat Myrtle, mouillé au pied de la rue St Louis (1er District) recevra le fret pour le dit steamer jusqu'au 12 courant à 10 heures du matin.
Les passagers sont également prévenus de se trouver à bord du dit "J. B. Myrtle," le 12 du courant à 4 heures P. M.
10 juin—4t L. GRAND & CO.

Chaudières à Sucre.
UN assortiment complet de chaudières à sucre en fer battu et en fonte, de la célèbre fonderie de Messieurs R & J. RANKIN & CIE, de Liverpool.
A vendre par M. A. de LIZARDI, No 25 rue Carondelet.
4 mai—3m

—AVIS—
DEMANDE DE TRAVAILLEURS.
ON DEMANDE, A LA CAMPAGNE,
25 à 30 Travailleurs
POUR FAIRE DES DOUVES EN CHENE.
Pour les détails, s'adresser à JOSEPH LEBLANC,
No 265 de la rue Vieille-Levée, entre St Philippe et Ursulines.
10juin—4t

DIVERS DIVERS.
HARICOTS—100 barils Haricots blancs du Nord, qualité de choix.
FARINE—500 barils Farine, [illegible]
EPAULES—[illegible]
OIGNONS—100 barils Oignons nouveaux et de choix.
en magasin et à vendre par JOHN A. O'BRIEN, No 62 [illegible] Tchoupitoulas.

Point d'Aiguille Double, Elastique.
LA MACHINE A COUDRE QUI A REMPORTÉ LA MÉDAILLE D'OR,
$40.........$45.
ELLE N'A PAS D'ÉGALE SOUS LE RAPPORT DE LA SIMPLICITÉ.
Elle est patentée en Amérique et en Europe
[illegible]
J. CONSIDINE, Agent. [illegible]

DR. A. LANDRY,
De la Faculté de Paris.
66 Rue Dumaine encoignure Royale. 66
TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE.
LE Dr. Landry a fait établir [illegible] un appareil de FUMIGATION HYDROTHÉRAPIQUE [illegible]

AUX FAMILLES.
B. DEBAT, successeur de Petitjean
Encoignure Toulouse et Royale.
GROCERIES [illegible]

A. BROUSSEAU & Co.,
17.........Rue de Chartres.........17
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES Chine et cocos, COUVERTURES de tables et de piano, STORES, DESSOUS DE TABLES, DEVANTS DE CHEMINÉES, NATTES, TOILES CIRÉES pour voitures et tables, TOILES CIRÉES [illegible], ETOFFES A RIDEAUX, dentelle, reps, damas, CORNICHES, BANDES, FLECHES, GUIMPES & GLANDS, CRIN, PELUCHE, MOQUETTE, etc.
27 sept—1an—PP

Plantation à vendre.
A huit milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, [illegible]
S'adresser à M. Kinck, propriétaire, sur les lieux. 8 juin

Avis aux Dames!
MADAME ROY, encoignure des rues Bourbon et Dumaine, a l'honneur d'informer les dames de sa clientèle et le public, qu'à partir de lundi 7 juin elle vendra tout son stock de chapeaux et de lingerie au prix coûtant, [illegible]. Les dames qui désireraient faire des commandes de chapeaux françaises voudront bien laisser leurs ordres à M. Roy. 6 juin—6t

Etablissement Hydrothérapique à BILOXI.
ON appelle l'attention du public sur la "Maison de santé" et l'établissement Hydrothérapique de Biloxi (Miss.) [illegible]

GLYNN & WINTZ,
9.........RUE DU CAMP.........9
Fabricants et marchands de chaussures pour hommes, dames et enfants. Chaussures faites et Chaussures sur commande. Les meilleurs ouvriers et d'excellents matériaux sont employés.
Agents du Vernis-Bronzé de Cahill.
On a toujours en magasin le célèbre Cirage anglais de Day & Martin. 7mars—1an

MANUFACTURE DU SUD.
JOHN NORWOOD,
Fabricant & Marchand de Bottes et de Souliers,
No 189 de la rue du Canal, près Dryades,
Nouvelle-Orléans.
Il prend, sans retard, les mesures des dames, des messieurs et des enfants. 1avril—1an

UFFICIO CONSOLARE D'ITALIA IN NUEVA ORLEANS.
Le persone i cui nomi seguono [illegible] a questo Ufficio Consolare per affari a loro riguardanti:
[illegible]
Si pregano inoltre tutti coloro che potessero fornire ragguagli intorno ai soprascritti, di favorirli far pervenire a questo medesimo Ufficio, sia per lettera, sia di persona.
Nuova Orleans 2 Giugno 1869.
Il R. Vice Console S. PIAGGIO.
5 giugno—15 4.

T. S. WATERMAN,
Fabricant de Soda —et marchand de—
Appareils de Soda,
Nos. 56, 58 et 60 RUE DU BASSIN, (Près Commune).
AGENT pour la vente de l'appareil "TRIOMPHE" de soda de Andrew J. Morse & Son, le meilleur qu'il y ait et qui a remporté tous les prix aux Foires de l'Etat, en 1866, 1868 et 1869.
Ayant agrandi son établissement, M. WATERMAN aura toujours un bel assortiment de verres à soda, porte-verres, pots à glace, jus de fruits et extraits purs pour sirops, un fût d'acide sulfurique, tuyaux en ferblanc de toutes les grandeurs, à l'usage du commerce. 10juin—4m

AUX DAMES.
LE DR. FREAN, qui exerce la profession de médecin depuis [illegible] aux dames de la Nouvelle-Orléans qu'il se consacre exclusivement au traitement des maladies des femmes. Quelle que soit la nature du mal, il opère la guérison qu'il promet. Il guérit promptement des hernies, des hémorroïdes, de la faiblesse nerveuse, des maladies de la matrice, des menstrues, etc. Les consultations sont strictement confidentielles.
Le cabinet du Docteur est à l'angle Nord Est des rues Remparts et Douane. L'entrée en est au No 195 de la rue de la Douane. 27 mai—4m

LE Dr CAPDEVIELLE,
DONNE des consultations de 12 A. M. à 1 P. M. tous les jours, au coin des rues Moreau et Mandeville. 15 mai—3m

Pianos et Musique
A. ELIE,
Musique, Pianos et Instruments,
16..RUE ROYALE..16
Entre Canal et Douane.
PIANOS PLEYEL, nouveau système en fer, et autres pianos.
Instruments de musique de tout genre,
Cordes françaises et italiennes de choix.
Grand assortiment de musique.
Le tout aux prix les plus réduits. Expéditions sur ordres. 17 déc—6m

Pianos, Musique ET Instruments de Musique.
CHARPAUX & LOUBERE,
46.........RUE ROYALE.........46
IMPORTATEURS de Pianos des plus célèbres manufacturiers de France et des Etats-Unis, tels que FAIVRE, [illegible] PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPEL, &c.
Grand assortiment de partitions d'airs d'opéras [illegible]

HOTELS, RESTAURANTS, CAFES
HOTEL DE POINT CLEAR.
Grande Réduction.
[illegible]
PRIX POUR LA SAISON [illegible]

Hôtel de la Grand'Ile,
Sur les bords du Golfe.
[illegible]

HOTEL FIJUX,
No 10 Waverley Place, près Broadway,
NEW-YORK.
MR JULES FIJUX [illegible]

Hotel des Sources Bladon,
COMTÉ CHACTAW (ALABAMA)
[illegible]

BAIE ST. LOUIS.
[illegible]

PENSION FRANÇAISE TENUE PAR
URBAIN RAMBAUT,
A BILOXI.
[illegible] Prix modérés

Restaurant de Paris,
32 rue Bienville,
OSCAR, LEUREY, Propriétaire.
PHILIPPE FORGET [illegible]
Pension à la semaine et au mois. Chambres garnies bien aérées, pour habitants.

BOULO
MAITRE DE PENSION—A BILOXI.
[illegible] Prix, $2 00 par jour.

B. PHILIBERT
HOTEL ET RESTAURANT,
MANDEVILLE
[illegible]

RESTAURANT COSMOPOLITE
Rue ROYALE, No 11, entre les rues Canal et Douane,
LOUIS CHAPLAIN Propriétaire. [illegible]

REOUVERTURE
Du Lake Park House et Restaurant de
N. MILLER,
au Lac, à l'extrémité du Nouveau Canal.
[illegible]
N. MILLER, Lake Park House.

WASHINGTON EXCHANGE,
RUE ST-CHARLES, NO 19,
Nouvelle-Orléans.
Entre les rues Commune et Canal.
D. M. STELLA, Propriétaire.

Café des Pyrénées,
TENU PAR D. ROUSSE.
44.........Rue St-Louis.........44
Encoignure Passage de la Bourse.
Bon café et liqueurs de premier choix, chambres confortables recommandées aux voyageurs. Prix réduits. 28 fev—1an

BISMARK
CE fameux établissement dont la vogue ne cesse de s'accroître est toujours pourvu [illegible] BONNE BIERE. DE JEUX D'ECHECS, DE CARTES, DE DOMINOS, ETC.
Concert tous les soirs.
Restaurant à la carte [illegible]

FONDERIE DE LEEDS
[ETABLIE EN 1825.]
Au coin des rues Delord et Foucher.
NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, [illegible] toutes sortes de Travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.
14 sept—1an LEEDS & CO.

Loterie Nationale
DE L'ILE DE CUBE.
PAR ordre de Son Excellence le Gouverneur Supérieur Politique de la Havane, les 26 000 Billets dont se composait la Loterie à chaque tirage, sont réduits à 20 000 jusqu'à nouvel ordre.
Dans chaque tirage il n'y aura donc que 20,000 Billets à 20 Dollars chaque. Le montant qui sera distribué à chaque tirage sera de 300,000 Dollars, divisés en 513 Lots, savoir:

1 Lot de	$100,000	$100,000
1 Lot de	30,000	30,000
1 Lot de	16,000	16,000
1 Lot de	10,000	10,000
2 Lots de	5,000	10,000
4 Lots de	2,000	8,000
6 Lots de	1,000	6,000
194 Lots de	250	48,500
99 Approximations à la centaine du premier lot, de	250	24,750
99 Approximations à la centaine du second lot, de	250	24,750
99 Approximations à la centaine du troisième lot, de	250	24,750
9 Approximations à la dizaine du quatrième lot, de	250	2,250
513 Lots		$300,000

Cette innovation aura lieu à partir du tirage No 819, du 4 mai 1869.
Havane, le 1er avril 1869.
L'Administrateur-Général,
FRANCISCO COMPRODON. 22avril—2m

M. MANUEL BORNIO,
No. 63, RUE DE CUBA,
à la Havane.
PREMIER [illegible] d'exportation de Billets de Loterie se charge de remplir tout ordre pour BILLETS DE LA LOTERIE DE LA HAVANE, à une commission raisonnable.
Pour toute autre information s'adresser à MM BORNIO & FRERE, No 77, Rue Gravier. 22avril—4m

LOTERIE DE LA HAVANE
Les soussignés continuent à payer la prime la plus élevée pour les lots gagnants de la LOTERIE de la Havane.
Bornio & Brother, No 77 de la rue Gravier. 22avril—2m

SIROPS SUPERIEURS.
LE soussigné fait savoir aux personnes qui tiennent des établissements de soda et de cafés, qu'il est en train de [illegible]
Limon, Ananas, Gingembre, Orgeat, Fleurs d'Orangers, Mead, Crême, Bananes, Nectar, Rose, Groseille, Fraise, Framboise, Vanille, Salsepareille, Naturel, &c. &c.
TOUS CES SIROPS sont fabriqués chez M. ERNEST TURPIN [illegible]
ERNEST TURPIN, No 93 Vieille-Levée. 1 fev—6m

Sardines à l'huile.
100 CAISSES [illegible] sardines à l'huile [illegible]
C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Champagne L. Rœderer,
30 PANIERS [illegible]
C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Vins Seignouret Frères,
20 BARRIQUES [illegible]
C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Vin Rouge en Barriques
100 BARRIQUES [illegible] venant de Bordeaux et à vendre par C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Emile & Laure,
[illegible] C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Champagne J. Roussillon & Cie,
1,000 PANIERS grandes et demi bouteilles [illegible] C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Cocq Père & Fils,
50 QUARTS [illegible] Cognac 1862 et 1858 [illegible] C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Achille Petit,
10 QUARTS [illegible] Cognac, 1810 et 1848 [illegible] C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

En charge pour Bordeaux.
DÉPART IMMÉDIAT.
[illegible] C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

SIEG & KRUG,
58.........DOUANE.........58
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES ETRANGERES —ET— Agents pour la vente de FIL en BOBINES, d'ALEXANDER.
MM. SIEG & KRUG ont constamment en magasin [illegible]

Le Nouvel EL DORADO,
59.........RUE ST. CHARLES.........59
La plus grande maison de jeu du monde.
[illegible] KENO [illegible] Rafraîchissements gratis.

Graisse! Graisse!
200 [illegible] de graisse de choix [illegible] FATJO, MASSE & CIE [illegible]

R. PIAGGIO & CO.,
AU COIN DES RUES CANAL ET TCHOUPITOULAS.
Offrent à vendre:
[illegible]

HABILLEMENTS D'ENFANTS ET ARTICLES DE TOILETTE POUR HOMMES.
S. T. WALSHE.
110 rue du Canal, NOUVELLE-ORLEANS.

CIGARES. CIGARES
Premier prix à l'Exposition de 1869
F. SUAREZ
13.........RUE COLUMBUS.........13,
Entre Remparts et St Claude.
TOUJOURS en main un assortiment complet de CIGARES [illegible]

Vacherie "White Hall" à vendre
[illegible] R. T. Packwood, chez W. H. Hennig & Co, [illegible]

CUVES —ET— Toute espèce de Travaux de Charpente.
LE soussigné se charge de [illegible]
J. H. KEHAN, No 14 de la rue Franklin, près Canal [illegible] 15 avril—1an

LOTERIES.
Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane
POUR LE 10 JUIN—CLASSE 138.
41 16 5 51 45 47 71 21 31 63 68 13
Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les journaux se font en public et journellement, dans le salon de la Compagnie.
C. T. HOWARD, Président, [illegible]
En témoignage, nous apposons notre signature, Nouvelle Orléans, Louisiane, ce [illegible] jour de janvier 1869.
ADAM GIFFEN, JOHN L. LEWIS, P. F. WILDER, Commissaires.
☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
(Incorporée le 17 août 1868.)
CHAS. T HOWARD.........Président.
Loterie de Numéros Simples.
GROS LOT......$30,000.
Classe E.
Tirage, le SAMEDI, 26 juin 1869, à la Nlle-Orléans.
—PLAN—
10,000 Billets......... 254 lots gagnant
1 lot de $30,000 soit.........$30,000
1 lot de $10,000 soit.........10,000
1 lot de $6,000 soit.........6,000
[illegible] soit.........$10,000
50 lots de [illegible] soit.........$10,000
164 lots de $100, soit.........$16,400
LOTS D'APPROXIMATION.
9 lots de $250 pour les 9 unités restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera le lot de $30,000, soit.........$1,800
9 lots de $100 pour les 9 unités restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera le lot de $10,000 soit.........$900
9 lots de [illegible] pour les 9 unités restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera le lot de $6,000, soit.........$[illegible]
254 lots s'élevant à.........$[illegible]
Billet entier $12, demi-billet $6, quart de billet $3, huitième de billet $1 50.
Explication des lots d'approximation.
[illegible]
Les lots sont payés en plein, sans déduction.
Les demandes des billets doivent être adressées à
CHAS T HOWARD, président,
Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

LOTERIE DE LA HAVANE.
La PRIME la plus élevée est payée pour les lots gagnants de la LOTERIE de la Havane, par
Bornio & Brother,
No 77 de la rue Gravier. 22avril—2m

Résidence à louer
ET MEUBLES DE SALON A VENDRE. [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.
104.......RUE DU CANAL.
QUINZIÈME ÉTAT ANNUEL.
CONFORMÉMENT à [illegible] la Compagnie publie l'état suivant [illegible]
[illegible]
PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 1 juin 1869, S. MAGNER, notaire public.
A une assemblée des Directeurs, tenue le 1 juin 1869, il a été déclaré un dividende en script de QUARANTE pour cent sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de script seront émis [illegible] le second LUNDI de juillet prochain. [illegible] SCRIP POUR L'ANNÉE 1861 et six pour cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie.
—Directeurs—
P. FOURCHY, P. MASPERO, D. McCOARD, M. PUIG, L. F. GENERES, F. H. WILTZ, S. Z. RELF, JOS. HOY, D. A. CHAFFRAIX, CON. CAPLATTE, J. J. FERNANDEZ.

SALON DE McKENNA,
Angle des rues CANAL et DAUPHINE
(A côté de l'Eglise du Christ).
L'ATTENTION du public et des habitués de ce vieil établissement [illegible]
LE SODA ET LE MEAD [illegible]
CREME A LA GLACE [illegible]

AU VIEUX PECHEUR,
134.... PASSAGE DE LA BOURSE....134
(ENTRE ST. LOUIS ET CONTI.)

[illegible]

MANUFACTURE DE CIGARES DE
J. Ballester,
Encoignure Chartres et Bienville
Les consommateurs trouveront constamment dans cette manufacture un assortiment considérable et varié de cigares de choix de toute qualité. 8 avril—1an